

## **Guide pour le catalogage des enregistrements vidéo sous forme de DVD**

traduction libre inspirée du texte de Nancy Olson

d'après RCAA2, Chapitre 7

Le texte suivant ainsi que les exemples qui le caractérisent ne s'applique qu'aux enregistrements vidéo publiés sous forme de DVD. Il ne s'applique pas aux DVD-ROM, qui sont l'équivalent de cédéroms, contenant des programmes d'ordinateurs, des données d'ordinateurs, ou les deux. Ces derniers documents sont couverts par le chapitre 9 de RCAA2

### **Source principale d'information**

Le DVD devrait toujours être catalogué selon les informations fournies par l'écran titre. Les informations nécessaires à la rédaction des notes et des zones autres que la zone du titre peuvent être tirées du conteneur.

### **Indication générale du genre de document**

L'indication générale du genre de document utilisée [IGGD] sera \$h[Enregistrement vidéo].

### **Information générale sur les DVD**

La plupart des DVD publiés commercialement contiennent des films cinématographiques ou des émissions de télévision. Plusieurs de ces DVD contiennent également d'autres caractéristiques tels que des bandes sonores pour des langues additionnelles, des entrevues avec des participants dans la production originale, des extraits du film original, etc. Certains, cependant, ne contiennent rien d'additionnel, même pas de sous titrage.

Cataloguer un DVD n'est pas différent de cataloguer une autre manifestation d'un enregistrement vidéo ou d'un film cinématographique, et ce pour la plus grande partie de la notice bibliographique. Il y a cependant des caractéristiques particulières dont on doit prendre note, et ce sont celles-ci qui seront touchées par ce document. Les caractéristiques spéciales mentionnées dans la zone des notes sont celles qui sont les plus importantes et sont mentionnées dans les articles traitant des DVD ou dans les critiques des titres individuels.

Bien que la plupart des DVD ne contiennent qu'une face enregistrée, il est possible que l'information soit codée sur les deux faces, avec par exemple, une face contenant la version standard du film, l'autre face contenant la version panoramique. Il n'y a pas de raison de mentionner le nombre de côtés dans la zone de la description physique des documents, bien qu'une note devrait être rédigée pour les disques où les deux surfaces sont enregistrées, indiquant ce qu'on retrouve sur chacun des côtés.

500 0 Version standard sur une face, version panoramique sur l'autre face.  
RCAA2r 7.7B10k

Certains DVD se présentent en ensembles comportant plusieurs disques. Ces disques additionnels contiennent souvent une ou des séquences du film présent sur le premier disque, ou des épisodes additionnels de la même émission de télévision. Il y aura lieu dans ces cas de faire une note de dépouillement structurée de la façon suivante :

505 0 Disque 1. Toy story – Disque 2. Toy story 2.  
RCAA2r 7.7B18r

La mention «Menu interactif» ou «Interactive menu» qui se retrouve sur certains conteneurs ne signifie pas qu'un ordinateur soit nécessaire pour visualiser l'item. Il signifie simplement qu'un menu est disponible à partir duquel l'utilisateur fait le choix de la version à visualiser, dans quelle langue, etc.

Il y a habituellement une grande masse d'information sur le conteneur de la plupart des DVD. Il est recommandé pour le catalogueur d'utiliser l'information telle qu'elle est mentionnée sur le conteneur, et de l'inclure dans la description bibliographique de l'item en main si elle nous apparaît importante.

Dans tous les cas, on peut citer en note les éléments d'informations qui nous apparaissent importants.

**Important :** Avant de commencer le catalogage d'un DVD, il est important de se munir d'une bonne loupe ou verre grossissant. La plupart des informations importantes disponibles sur les conteneurs sont habituellement imprimées dans des caractères trop petits pour être lus facilement, et certaines sont imprimées sur des fonds qui rendent la lecture difficile.

### **DVD améliorés ou augmentés**

Certains DVD contiennent du matériel additionnel nécessitant l'utilisation d'un ordinateur. Chacun de ceux-ci contient une mention similaire à celle trouvée sur le DVD de **The Sound of music**.

A DVD-ROM drive on a PC with Windows 95 or higher is necessary to operate the enhanced features of these discs. Some of these enhanced DVD features will not work on a Mac. These disc will not work in a CD-ROM drive.

Dans ces DVD, la matière prédominante du DVD est le film lui-même. Ces DVD augmentés devraient être traités de la même façon que des CD augmentés, où une ou deux pistes du CD contiennent de l'information devant être lue ou utilisée par un ordinateur. On devrait cependant traiter ces DVD de la même façon que des vidéos. Voici quatre exemples de titres de DVD augmentés dont les caractéristiques requièrent un ordinateur :

Sound of music -	2 jeux d'ordinateurs, liens à divers sites
Perfect storm-	liens à de la documentation en ligne et à un site de clavardage
Chicken run	2 jeux, icônes de fonds d'écran, calculateur, sauve-écrans
The Abyss-	3 jeux

Dans ces cas particuliers, faire une note générale indiquant que le DVD est augmenté, ainsi qu'une note 538 pour les caractéristiques du système pour la partie du DVD demandant l'utilisation d'un ordinateur, bien qu'elles puissent être combinées.

538	DVD augmenté
500	Comprend 2 jeux pour ordinateurs, liens aux sites des fans. RCAA2r 7.7B10f
538 :	Configuration requise pour l'utilisation du DVD-ROM : Ordinateur capable de lire les DVD ; Windows 95 ou supérieur. Ne fonctionnera pas dans un lecteur de CD-ROM ou sur un ordinateur Macintosh. RCAA2r 9.7B1

Les notices bibliographiques pour les DVD augmentés devraient être catalogués en utilisant le Type de notices G (document visuel), l'indication générale de genre de document [h[enregistrement vidéo] ainsi que les champs MARC21 006 et 007 pour les caractéristiques du matériel d'ordinateur et du DVD normal.

### **Information qui peut être ignorée**

Les informations suivantes peuvent être ignorées parce qu'elles sont standard sur tous les DVD :

Interactive menu,  
Scene access,  
Scene selection.

D'autres caractéristiques spéciales peuvent être ignorées, bien que certains catalogueurs puissent désirer les mentionner en fonction de besoins particuliers du milieu.

Publicité  
Prévues de d'autres titres.

### **Éditions et collections**

Plusieurs titres de films sont ou ont été mis en marché dans différents formats (film, Beta, VHS, Vidéodisques, DVD). Dans certains cas plusieurs versions du même film ont été mises en marché dans le même format. Plusieurs titres ont été mis en marché en DVD et suivis (dans certains cas plusieurs mois plus tard) de d'autres DVD qui présentent des différences avec l'édition originale. L'édition subséquente peut contenir du matériel supplémentaire qui n'était pas présent sur la première édition, avec des bandes sonores additionnelles, ou être en version panoramique alors que la première version était dans un format standard. Ils peuvent être identifiés par une indication présente sur le conteneur mentionnant «Special edition», ou autrement. Il faut soigneusement distinguer entre les différentes éditions reliées à l'item en main, ainsi qu'aux mentions de collection rattachant le document catalogué à une collection de l'éditeur.

Ces mentions qui distinguent une manifestation ou édition d'une œuvre d'une autre devraient être traitées comme des mentions d'éditions, qu'elles comportent le terme édition ou non. Voici des exemples de ces mentions d'éditions qui devraient être codifiées dans le champ 250 :

Special edition  
Deluxe widescreen presentation  
Widescreen version  
Standard version

Quand un disque présente conjointement la version panoramique et la version standard, ces informations feront l'objet d'une note plutôt que d'une mention d'édition. On utilise ici les mentions telles qu'elles apparaissent sur l'item en main :

Certaines phrases pourraient être plutôt utilisées comme mention de collection :

Five star collection  
James Bond collection  
Star trek next generation movie collection  
New line platinum series

### **Dates de publications**

#### **A – Type de date dans le champ fixe**

Si un DVD (ou une vidéocassette) contient exactement le même matériel que le film original d'où il a été copié et que rien n'a été ajouté ou changé, le champ MARC21 08, position 6, devra être codé «p» puisque le contenu est identique à l'ouvrage original, bien que le médium soit différent (d'un film à un vidéo, d'un vidéo à un DVD).

Le code «r» est utilisé seulement quand un document est «réédité» avec le même médium sans changement au contenu, et ne devrait pas être appliqué à aucun DVD produit à partir d'un film cinématographique ou d'une émission de télévision, que le contenu ait changé ou pas.

S'il y a un changement au contenu, alors l'item en main doit être traité comme un nouvel ouvrage, et le champ fixe MARC21 08, position 6, sera codé «s». Ces changements au contenu peuvent inclure de tout, à partir de l'addition de sous-titrage à l'addition de plusieurs caractéristiques spéciales que l'on retrouve généralement sur les DVD.

Prenez note que ce ne sont pas tous les DVD qui seront automatiquement codés comme de nouveaux ouvrages, puisqu'il y a certains documents où absolument rien n'a été ajouté au document original.

#### **B - Dates dans le champ 260**

Certains DVD ont un copyright sur la surface imprimée du disque présentant la date à laquelle le document a été publié ; cette date devrait être enregistrée dans le champ 260, telle qu'elle apparaît sur le document (avec le symbole du copyright).

S'il n'y a pas de date de copyright sur la surface du disque, regardez pour trouver la dernière date de celles qui peuvent se retrouver au dos du conteneur, et utiliser cette dernière date comme date de publication présumée. Transcrire cette information entre crochets carrés [ ] et sans mention de copyright, puisque c'est une date présumée. Les dates de renouvellement de copyright seront ignorées conformément aux LCRI 1.4f6 (CSB 92).

#### **C - Dates dans la zone des notes**

Les dates relatives à la production originale comme films cinématographique, ou comme émission de télévision, ou comme enregistrement vidéo, sont données dans une note d'historique.

### **Zone de la description physique du document**

La récente révision de RCAA2r chapitre 9 permet la possibilité d'utiliser le terme «DVD» pour l'indication spécifique du genre de document dans la zone 300. Cette possibilité ne s'applique pas au chapitre 7, mais à la Bibliothèque de l'Université Laval nous avons décidé de nous en prévaloir même si d'autres bibliothèques de la CRÉPUQ s'y opposent.

#### **Durée**

Les zones 1 à 6 de la description bibliographique réfèrent au titre catalogué, et non au matériel supplémentaire contenu dans le document. Ainsi, la durée donnée en \$a du champ 300 devrait être la durée du titre mentionné en 245, correspondant à la durée indiquée dans le champ fixe approprié. La durée du matériel supplémentaire ou des caractéristiques spéciales peut être donnée dans les notes relatives à ce matériel ou à ces caractéristiques.

### **Zone des notes**

#### **A- Notes combinées**

Il est possible de combiner dans une seule note des informations qui pourraient autrement apparaître dans deux notes plus courtes, tel que permis dans RCAA2R 1.7A5. Des exemples illustrent cette règle dans les sections suivantes.

#### **B - Langues**

Les DVD peuvent contenir uniquement la bande sonore du film original, ou des sous-titrages, ou une ou plusieurs bandes sonores additionnelles ou sous titrages dans un ou plusieurs des langues qui ont été ajoutées. Certains DVD ont une petite liste indiquant les différentes langues qui sont incluses, ainsi que le type de son disponible pour chaque langue. Les langues sont mentionnées au champ 546, et codées dans le champ 041.

#### **C - Sous-titrages**

Les sous-titrages contiennent seulement le dialogue, ou des phrases résumant le dialogue. **Closed-captioning (à traduire)** comprennent des dialogues combinées à des notes musicales

indiquant quand il y a de la musique, des mots à chanter, des mots ou des phrases concernant la musique de fond ou sur ce qui se passe dans le film. Certains DVD comprennent le texte complet du script pour ceux qui veulent le lire en même temps. Sur certains DVD, un écran diffuse le message suivant, ou quelque chose d'approchant. L'utilisateur n'a qu'à cliquer sur le choix désiré.

**Captioned subtitles**

-----

Captioned for the hearing impaired

-----

English

Espagnol

Français

Certains DVD permettent de choisir entre Langues ou sous-titrages à partir d'un menu. Dans chacun des cas, une note de langue est requise.

Quand le conteneur indique le symbole de sous-titrage, on en déduit que le DVD est disponible avec sous-titrages. On devrait également indiquer dans la notice bibliographique non seulement la présence de sous-titrage, mais également quelles parties du DVD sont sous-titrées.

**D – Charte des informations disponibles sur le conteneur**

Certains éditeurs utilisent une charte pour les langues, le son, ou pour d'autres informations sur le dos du conteneur. Il ne faut pas s'en tenir à l'en-tête de la charte qui mentionne les langues possibles ou la présence de sous-titrage, mais bien à l'information apparaissant à l'intérieur même de la charte. Il est préférable de les vérifier avec le menu du DVD pour être absolument sûr que cette information est présente puisque les chartes peuvent prêter à confusion.

**E – Notes de langues**

Voici quelques exemples de notes suggérées

546 En anglais avec sous-titres optionnels en anglais et espagnol (film seulement)

546 Bandes sonores pour le film en anglais, espagnol, et français avec sous-titrage optionnel dans chacune des langues

546 **Close-captioned.** En anglais avec sous-titres optionnels en anglais et espagnol (film seulement)

**F - Note de configuration requise**

Le champ 538 du MARC21 est utilisé pour indiquer les configurations requises. On y consigne le nom et le format ainsi que pour toute information physique ou technique additionnelle qui pouvant limiter l'utilisateur. Les spécifications reliées à l'ordinateur pour les portions de DVD augmentés sont incluses dans une note empruntée au chapitre 9, comme partie d'une note 538 ou comme une note 538 additionnelle.

538 DVD augmenté ; pour les trois jeux offerts un lecteur DVD avec Windows 95 ou supérieur est requis. Ne fonctionnera pas sur un Mac ou sur un avec un lecteur cédérom.  
**(RCAA2 7.7b10f combiné avec 9.7B1b)**

538 Configuration requise pour les caractéristiques spéciales du DVD : micro-ordinateur capable de jouer des films DVD ; Microsoft Windows 95 ou supérieur. Ne fonctionnera pas avec un lecteur cédérom ou sur un Macintosh.  
**(RCAA2 9.7B1b)**

## G- Régions du monde

Le monde est divisé en 6 régions pour la technologie DVD plus une zone s'appliquant aux documents pouvant être lus dans toutes les zones confondues et une zone pour les DVD pouvant être lus à bord des avions; chaque région produit des lecteurs qui ne joueront que les DVD destinés à cette région. Par exemple, un petit symbole du globe avec en surimpression le chiffre 1 sur le conteneur du DVD indique à l'utilisateur que ce DVD fonctionnera dans un lecteur produit pour la région 1 (Amérique du Nord). Les catalogueurs peuvent ignorer ce symbole lorsqu'ils créent une notice bibliographique si leur bibliothèque ne collectionne que des DVD codés pour leur région particulière.

Cependant, plusieurs bibliothèques rassemblent du matériel, incluant des vidéos, provenant de d'autres parties du monde et auront ainsi en leur possession des DVD qui n'ont pas été produits pour la région où est située leur bibliothèque. Si un catalogueur traite des vidéos qui ne sont pas formatés pour sa région, une note dans la notice bibliographique est requise. L'information pourrait être enregistrée dans le champ 538, puisqu'elle est reliée à l'équipement requis pour utiliser l'item catalogué et qu'il est un type de note relié aux configurations requises.

Voici les 6 zones qui peuvent être indiquées sur les notices catalographiques

Zone 0 : Elle permet de lire les DVD toutes zones confondues.

Zone 1 : Etats-Unis, Canada

Zone 2 : Europe, Japon, Groënland, Egypte, Afrique du Sud et Moyen Orient

Zone 3 : Taïwan, Corée du Sud, Philippines et l'Indonésie

Zone 4 : Mexique, Amérique du Sud, Australie et Nouvelle Zélande

Zone 5 : Russie, Europe de l'Est, Inde et Afrique

Zone 6 : La Chine

Zone 8: les DVD projetés dans les avions.

538 Produit pour la région 4 (Amérique du Sud et Amérique centrale) ; l'utilisateur doit avoir un lecteur DVD qui pourra lire les DVD de la région 4.  
**(RCAA2 9.7b1b)**

## H - Note d'historique de l'édition

Cette note d'historique est très importante dans le catalogage des films. Une note doit être faite pour tout titre originalement produit comme un film, ou comme émission de télévision, ou basée sur une série de télévision, ou relié à un autre document.

500 Produit à l'origine comme film cinématographique en 1989.

500 Produit pour la télévision en 1969.

500 Basé sur une série télévisée qui fut diffusée de 1970 à 1974.

**(RCAA2 7.7b7)**

## I - Note de son

L'information relative au son peut être souvent trouvée sur le container. Quand l'information explique certains termes utilisés sur le conteneur, il n'est pas nécessaire de le mentionner dans une note.

Dans RCAA », chapitre 7, la règle 7.7B10a prescrit d'inscrire les termes «stéréo» et «mono» dans une note s'ils sont présents sur le document.

500 Mono  
500 Son Dolby digital 5.1, stéréo. (c'est-à-dire cinq haut parleurs et un caisson de sous-grave)

Si un DVD comprend plusieurs bandes sonores utilisant la même langue, on peut créer une note basé sur l'exemple suivant.

546 Bandes sonores : Anglais (Dolby digital 5.1 son ambiophonique) ; Anglais (Dolby son ambiophonique ; Français (Dolby son ambiophonique)

Les informations sur la bande sonore peuvent être combinées avec les informations concernant la langue tel que :

546 **Close-captioned.(a traduire).** Bande sonore en anglais, espagnol et français avec sous-titres optionnels dans chaque langue.

546 Bandes sonores : anglais (stéréo), français (mono)

546 Bandes sonores en anglais, français, et espagnol

**RCAA2 7.7b2 (langues) et 7.7b10A, (caractéristiques du son)**

Les informations concernant le type de bande sonore, la langue peuvent être combinées avec les caractéristiques du système.

538 DVD ; son Dolby ambiophonique pour la bande sonore anglaise.

538 DVD ; une bande sonore en anglais mono, les autres en son Dolby 5.1 ambiophonique.

## **J- Layers (Couches)** Je ne comprend pas ce que c'est

Certains conteneurs indiquent « single layer » ou d'autres « dual layer » ou « dual-layer format » avec un avertissement. On devrait consigner l'information uniquement si elle apparaît sur l'item à cataloguer. Lorsqu'on crée une note, il est préférable de transcrire l'information telle qu'elle est inscrite dans l'item en main.

## **K – Ratio**

Il y a plusieurs façons par lesquelles les images sont reproduites pour être utilisées sur un écran de télévision. Les films panoramiques peuvent être reproduits tels qu'ils étaient montrés à l'origine en incluant une bande noire au haut et au bas de l'écran, mais l'image du film est reproduite complètement. Cette information sur le ratio est mentionnée dans la plupart des DVD, et elle doit être considérée assez importante pour être mentionnée dans une note.

Il y a différents ratios disponibles. Cette information n'est pas toujours donnée, mais lorsqu'elle l'est, il y a lieu de faire une note.

500 Ratio 2.35 :1

500 Ratio 1.77 :1 ; augmenté pour une télévision de 16X9.

Les films panoramiques peuvent être reproduits en utilisant la technique pan-and-scan par laquelle des parties seulement du cadre du film sont montrés. Cette technique devrait être mentionnée dans la notice bibliographique.

500 Original film in widescreen ; reproduced using pan-and-scan technique.

Si le ratio donné est 1:33:1, et que le conteneur mentionne «Standard full frame-Formatted from the original version to fit your screen», on peut reproduire l'information de la façon suivante :

500 Aspect ratio 1.33 :1. Formatté de la version originale pour convenir à un écran de télévision.

On peut aussi combiner le ratio et **dual layer information (à traduire)**.

500 Dual-layer format ; aspect ratio 2.35.1

## **L - Autres informations**

Certaines phrases ou mots apparaissant sur le conteneur et/ou sur les écrans titres peuvent apparaître importants mais ne semblent pas correspondre à des notes précises. Il faut alors les transcrire tel que trouvé, sous forme de citations.

500 «THX digitally remastered.»

500 «Lucasfilm system.»

## **M - Public cible**

L'information sur le public cible est donnée uniquement si elle est trouvée sur l'item à cataloguer. Cependant, cette information peut être très utile pour les clients de la bibliothèque. La note devrait donc être en citation si elle apparaît sur le DVD ou en note libre si elle provient du catalogueur.

## **N - Note de prix reçus**

Si un film a reçu un prix majeur (Oscar, etc.), nommer le prix spécifique ainsi que l'année au cours de laquelle il a été reçu, si cette information est facilement accessible. Si le conteneur indique que ce film a reçu un tel prix mais sans donner d'information supplémentaire, on peut trouver l'information complémentaire dans des sites spécialisés <http://us.imdb.com>.

On ne se préoccupe pas des mentions indiquant qu'un film a été mis en nomination mais sans remporter le prix en question, à moins que cette information n'ait un intérêt particulier pour l'organisme de catalogue.

## **O - Note de résumé**

Les résumés doivent être brefs et objectifs. Il n'est pas nécessaire de faire des phrases complètes. On peut commencer par utiliser l'information disponible sur le conteneur, et en retirer les adjectifs qui portent un jugement ou les mots superflus. Si un résumé est utilisé tel que trouvé sur le conteneur, il devrait être utilisé comme une citation, en indiquant la source.

## **P - Note de contenu informelle**

L'information concernant certaines caractéristiques spéciales et/ou du matériel additionnel inclus dans un DVD en addition au film principal est listée dans une note.

500 Special features include outtake musical numbers, newsreel excerpts, theatrical trailers, and cast interviews.

500 Comprend des commentaires, des entrevues avec les principaux artistes, ainsi que les bandes publicitaires.

**028** La plupart des DVD portent le numéro de l'éditeur sur le dos du conteneur. Ce numéro est consigné dans le champ 28 du MARC 21.

**Autres codes** Certains codes spécifiques ont été développés pour être utilisés dans certains des champs du MARC21.

007/4 codé v

041 pour les autres langues